



COMMUNE DE POMEYS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 septembre 2026

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de Pomeys, qui s'est réuni le 23 septembre 2026 à 19h00 à la mairie, sous la présidence de Madame Clotilde HAMON-GASSILLOUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

N° de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2026-0923-01	Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SIEMLY	Approuvé à l'unanimité
2026-0923-02	Redevance d'occupation du domaine public 2026 – ENEDIS	Approuvé à l'unanimité
2026-0923-03	Redevance d'occupation du domaine public 2026 - GRDF	Approuvé à l'unanimité
2026-0923-04	Redevance d'occupation du domaine public 2026 – Orange	Approuvé à l'unanimité
2026-0923-05	Approbation du règlement intérieur du conseil municipal	Approuvé à l'unanimité
2026-0923-06	Subvention complémentaire : feu d'artifices du comité des fêtes	Approuvé à l'unanimité
2026-0923-07	Subvention à l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) – Année scolaire 2025-2026	Approuvé à l'unanimité
2026-0923-08	Délégation de la compétence pour délivrer les autorisations d'urbanisme au nom du maire : maire intéressé	Approuvé à l'unanimité

Le Maire,
Clotilde HAMON-GASSILLOUD



Mise à disposition le 24/09/2026